

# NORDEX FRANCE

## Compte-rendu de l'atelier de travail n°1

Lundi 22 mai 2017



Le : mardi 30 mai 2017  
De : Alter&Go Concertation  
Pour : Les participants à la réunion

## SOMMAIRE

1. Introduction et objectifs de l'atelier de travail .....	3
2. Les participants à l'atelier .....	4
3. Les objectifs de l'atelier .....	6
4. Le déroulé de l'atelier .....	7
5. Synthèse des échanges sur l'éolien et le projet à l'étude ..	8
6. Vos contributions concernant les contraintes locales pour l'implantation du parc éolien .....	13
7. Vos propositions sur les retombées locales du projet pour le territoire .....	16
8. Préinscriptions à la visite d'un parc éolien .....	18

## 1. Introduction et objectifs de l'atelier de travail

Le lundi 22 mai 2017 s'est tenu le premier atelier de co-construction sur le projet éolien du Mirebalais, actuellement à l'étude sur Thurageau. Cet atelier s'inscrit dans la démarche de concertation volontaire du projet, développé par NORDEX France.

Les objectifs de ce premier moment de travail collectif étaient de :

- Comprendre et échanger sur l'énergie éolienne en général,
- Comprendre et identifier collectivement les contraintes locales d'implantation d'un projet de parc éolien,
- Réfléchir ensemble aux retombées locales du projet éolien pour le territoire.

Après une **présentation synthétique du projet à date** par NORDEX France, **trois sessions d'échange** à propos de l'éolien et du projet ont pu avoir lieu.

Vous trouverez ci-après le compte-rendu de la réunion et les photos des Métaplans produits en séance.

## 2. Les participants à l'atelier

L'atelier de travail n°1 de la démarche de concertation sur le projet éolien du Mirebalais a rassemblé 23 personnes.

Etaients présents **les participants suivants** :

- Jean-Claude VALETTE – Président de l'association de chasse de Thurageau
- Denis ROYER – Membre de LPO
- Véronique MITAULT – Habitante de Thurageau
- Michel ROUSSEAU – Conseiller Municipal
- Sylvie LESTIENNE – Habitante de Thurageau
- Valérie BILLAULT – Conseillère Municipale
- Bernard BRARD – Propriétaire d'un gîte et habitant de Mirebeau
- Edith BRARD – Habitante de Mirebeau
- Marie-Claire PELLETIER – Adjointe au Conseil Municipal de Thurageau
- Gilbert GUILLARD – Habitant de Lenclouire
- Jacky LOCOINTRE – Habitant de Thurageau
- Thierry MORICET – Habitant de Thurageau
- Véronique SIMONET – Habitant de Thurageau
- Jean-Paul PIVANT – Habitant de THurageau
- Thierry LAFARGE – Habitant de Thurageau
- Jacky SIMONE – Propriétaire du gîte de la Brissonnière
- Viviane SIMONE – Habitante de Thurageau
- Patrick QUINCARLET – Habitant de Thurageau
- Eric BETRIA – Habitant de Thurageau
- Teddy PASQUIER – Habitant de Thurageau
- Christophe OUVRARD – Adjoint au Conseil Municipal de Thurageau
- Magali BERNARD-JOFFRE – Habitante du bourg d'Agressais
- Olivier BERNARD-JOFFRE – Habitant du bourg d'Agressais

**L'équipe Alter&Go Concertation :**

- Marie GUICHAOUA - Consultante
- Coline GREGOIRE – Consultante
- Antoine LANDEAU – Consultant

**L'équipe Nordex :**

- Lou BERGEAL – Stagiaire
- Adrien LOISELET - Chef de projets

1	Nom	Prénom	Je suis là en tant que	Votre météo du jour
	GUILLARD	GILBERT	HABITANT	BEAU TEMPS
	LECOINTRE	Jacky	LECOINTRE	//
	MORICET	Thierry	THURAGEAU	"
	SIMONET	Veronique	THURAGEAU	"
	PINANT	Paul	T. Thurageau	Beau Temps
	LAFARGE	Thierry		?
	SIMONET Jacky	Viviane	Gîte de la Prisonnière	Magnifique
	Quid de 3h		Thurageau	Beau Temps
	BERNARD-JOFFRE		Thurageau	Beau temps

2	Nom	Prénom	Je suis là en tant que	Votre météo du jour
	VALETTE	Jean Claude	Président de chasse Thurageau	beau temps
	Royer	Denia	LPO	Beau temps
	MITAULT	VERONIQUE	Habitante	Beau Temps
	ROUSSEAU	Nichel	Conseiller	Beau Temps
	Lestienne	Sylvie	Habitante	Grand soleil
	BILLAULT	Valérie	Conseillère Municipale	Temps calme
	BRARD	Bernard	Propriétaire gîte	Pas trop mal..
	DRA RD	Edith.	Habitante.	Le vent.
	Pelletier	Marie - Claire	Adjointe C.M. Thurageau.	

### 3. Les objectifs de l'atelier

3

NORDEX  
France

**BIENVENUE!**

Projet éolien du Nirebalais

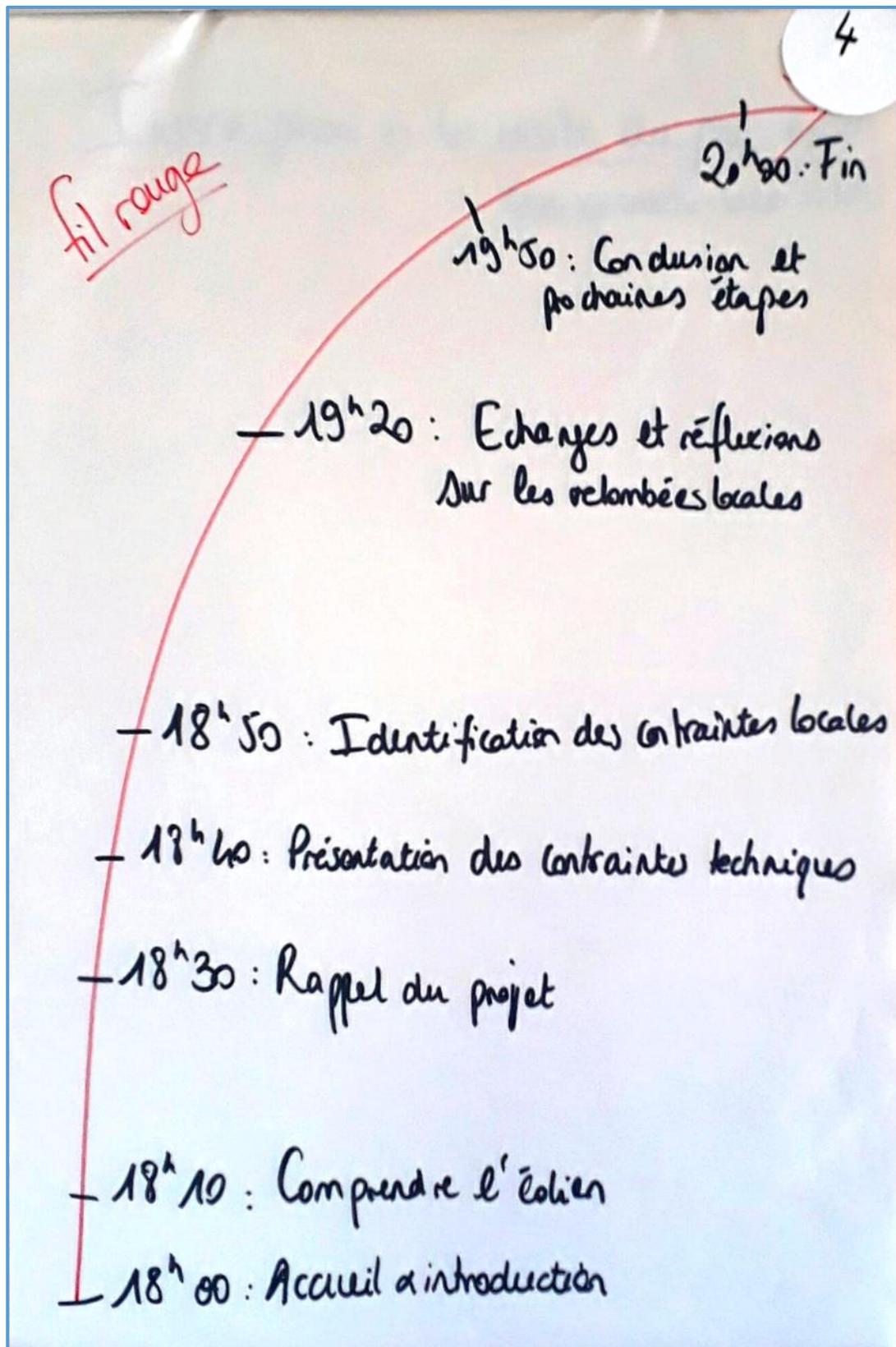
Ateliers de travail n°1

lundi 22 mai 2017  
↳ 18h-20h

**OBJECTIFS**

- ① Echanger sur le projet et l'éolien général
- ② Identifier les contraintes locales
- ③ Réfléchir ensemble aux retombées pour le territoire

#### 4. Le déroulé de l'atelier



## 5. Synthèse des échanges sur l'éolien et le projet à l'étude

En première partie de réunion, **Adrien LOISELET (Chef de projets NORDEX France)** a **expliqué comment l'énergie éolienne participe à la réussite des objectifs de la transition énergétique** au niveau international, national et régional.

Le porteur de projet a ensuite présenté **les grandes lignes du projet avec son calendrier** dont les principaux éléments sont les suivants :

- **Un mât de mesure a été installé** le jeudi 4 mai dernier pour une durée de 2 ans. Le chantier était ouvert au public. Cette installation va permettre de déterminer précisément l'orientation et la puissance des vents du territoire afin d'optimiser la production du projet.
- **L'étude sur la biodiversité débutée depuis décembre 2016** (un cycle biologique complet) permet de recenser la faune et la flore du territoire (notamment oiseaux et chauves-souris) afin de vérifier que l'éolien soit compatible avec les espèces présentes.
- **L'étude paysagère planifiée au second semestre 2017**, permettra de déterminer les enjeux paysagers et patrimoniaux autour du projet afin de réaliser le projet le plus harmonieux possible
- **L'étude acoustique est planifiée pour fin 2017**. Elle permettra de déterminer le niveau de bruit actuel et de modéliser l'acoustique du projet pour s'assurer qu'il respecte bien la réglementation

Deux moments d'échange ont suivi pour permettre aux participants d'échanger avec NORDEX France sur les spécificités de l'énergie éolienne ainsi que sur le projet actuellement à l'étude.

### ➤ Vos questions et vos remarques sur l'éolien en général

*Question : Comment freinez-vous les éoliennes quand il y a trop de vent ?*

Réponse de NORDEX France : Elles arrêtent de tourner à partir de 90-100 km/h. Pour cela, les pâles sont mises en drapeau et les éoliennes sont équipées de freins hydrauliques.

*Question : Comment sont alimentés les freins hydrauliques ?*

Réponse de NORDEX France : Les freins hydrauliques sont directement alimentés en énergie par l'électricité produite par l'éolienne.

*Question : Quelle est la hauteur des éoliennes ?*

Réponse de NORDEX France : Les éoliennes mesurent environ 150-160m en bout de pâles.

*Question : Combien d'éoliennes sont prévues sur le projet ?*

Réponse de NORDEX France : Nous ne sommes pas encore assez avancés dans les études pour répondre précisément à cette question. Néanmoins, l'étude du projet comprend entre 5 éoliennes minimum et 12 éoliennes maximum.

*Question : Comment est choisie l'implantation suite à l'annulation du SRE ?*

Réponse de NORDEX France : Le SRE (Schéma Eolien Régional) est non opposable aux projets éoliens à l'étude sur le territoire. Cependant, en tant que développeur éolien, nous sommes dans l'obligation légale de suivre les codes de l'urbanisme, de l'énergie et de l'environnement.

*Question : Quel est le pourcentage de chances que l'on écoute la population ?*

Réponse de NORDEX France : La population peut avoir une influence forte sur le développement d'un projet, notamment au moment de l'enquête publique. Il est également à noter que la décision finale dépend du commissaire enquêteur missionné. Celui-ci prend de plus en plus en considération les procédures de concertation pour rendre son avis

*Point d'attention : les projets se font au détriment de l'avis de la population / Historique avec l'installation de la ligne haute tension.*

Réponse de NORDEX France : Contrairement à l'installation d'une ligne haute tension qui est déclarée d'utilité publique, le développement d'un projet éolien est soumis à plusieurs autorisations du fait de son classement en ICPE (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement). Dans ce cadre, un nouveau décret de la LTECV (Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte) est paru en 2017 sur la participation du public.

### ➤ Vos questions et vos remarques sur le projet

*Question : Si la zone d'étude n'est pas favorable, le projet sera-t-il abandonné ?*

Réponse de NORDEX France : Oui, le projet sera abandonné si aucune solution n'est trouvée pour permettre l'implantation d'un parc sur la zone d'étude.

*Question : Comment se déroule l'étude acoustique ?*

Réponse de NORDEX France : Des sonomètres sont installés afin de mesurer l'ambiance acoustique sur un échantillon d'habitations proche de la zone du projet. Ils mesurent l'ambiance sonore et sont installés pour une durée de trois semaines à un mois. Le parc est ensuite mis en conformité avec la réglementation par un éventuel bridage des éoliennes.

*Question : Comment est prise en compte la propagation du bruit ?*

Réponse de NORDEX France : Les données recueillies grâce au mât de mesure de vent sont mises en relation avec l'étude acoustique. A noter qu'un atelier de travail pourra être organisé sur le sujet de l'acoustique.

*Question : Qui revend l'électricité à EDF ?*

Réponse de NORDEX France : Le propriétaire du parc éolien est celui qui revend l'électricité du parc. NORDEX France est le constructeur des éoliennes et le développeur du parc mais pas le propriétaire. Par exemple, les habitants peuvent être les propriétaires de parc éolien.

*Question : Qui financera le démantèlement du parc ?*

Réponse de NORDEX France : NORDEX France étant le développeur du parc, il approvisionne le démantèlement à la réception de l'autorisation (50 000€ par éolienne). Le parc éolien est installé pour une période de 35-40 ans

*Question : Si le parc est rentable, les éoliennes seront-elles renouvelées ?*

Réponse de NORDEX France : Oui, si le parc est rentable, les éoliennes pourront être remplacées au bout d'une vingtaine d'années. C'est ce que l'on appelle le repowering.

*Question : Quel est l'interlocuteur à contacter en cas de problèmes ?*

Réponse de NORDEX France : En cas de problème lié au parc éolien, l'interlocuteur privilégié est le maire de la commune. A noter qu'un numéro d'urgence sera également affiché en mairie.

Vous trouverez ci-après le Méta-plan des questions et des réponses suite à la présentation sur l'éolien et le projet.

5

### Vos questions et vos remarques sur l'éolien

Comment fonctionnent-elles les éoliennes?  
(avant il y a trop de vent)

Elles arrêtent de tourner à partir de 90-100 km/h  
on met les pales en drapeau  
et il y a des freins hydrauliques

Comment sont alimentées les freins hydrauliques?

Directement par l'électricité de l'éolienne

Quelle est la hauteur des éoliennes?

150 - 160 m en bout de pales

Combien d'éoliennes sont prévues pour le projet?

C'est encore trop tôt pour le dire  
5 éoliennes minimum  
12 maximum

Comment est choisie l'implantation suite à l'annulation du SRE?

Le SRE est non-opposable  
Suivi des codes de l'urbanisme et de l'énergie et de l'environnement

Quel est le pourcentage de chances que l'opérateur écoute la population?

Influence assez forte mais dépend aussi du commissaire enquêteur missionné

⚠ Les projets se font au détriment de l'avis de la population

L'éolien a besoin d'autorisations  
nouveau décret de la LTE sur la participation du public

Historique avec l'installation ligne haute tension

### Vos questions et vos remarques sur le projet

Si la phase d'étude n'est pas favorable, le projet sera-t-il abandonné?

Oui

Qui reprend l'électricité à EDF?

le propriétaire du parc éolien

Les habitants peuvent être propriétaires

Nordex est constructeur d'éoliennes, pas propriétaire

Comment se déroule l'étude acoustique?

Installation de 500 mètres sur échantillon d'habitations proches de la zone

Mesurent l'ambiance acoustique

Installés pour 3 semaines - 1 mois

Mise en conformité de parc avec la réglementation par le bruyage

Qui financera le démantèlement du parc?

Nordex, le développeur approuve le démantèlement et la réception

de l'autorisation (5000€ par éolienne)

Le parc éolien est installé pour 25-40 ans

Si le parc est rentable, les éoliennes sont-elles renouvelées?

Oui, au bout d'une vingtaine d'années (repowering)

Comment est prise en compte la propagation du bruit?

Mise en relation des données du mât de mesure et de l'étude acoustique

Un atelier sera réalisé sur le sujet de l'acoustique

6

## 6. Vos contributions concernant les contraintes locales pour l'implantation du parc éolien

Suite à ces échanges, **un travail de co-construction a eu lieu sur le sujet des contraintes locales à prendre en compte dans l'étude de la zone d'implantation des éoliennes**. Afin de faciliter la participation de tous, le groupe de participants a été divisé en deux sous-groupes. L'objectif était de placer les contraintes identifiées par les participants directement sur une carte du territoire. Cette session a également été l'occasion de poser des questions sur le projet. NORDEX France apportera ses retours suite à l'analyse de ce travail lors d'un prochain atelier.

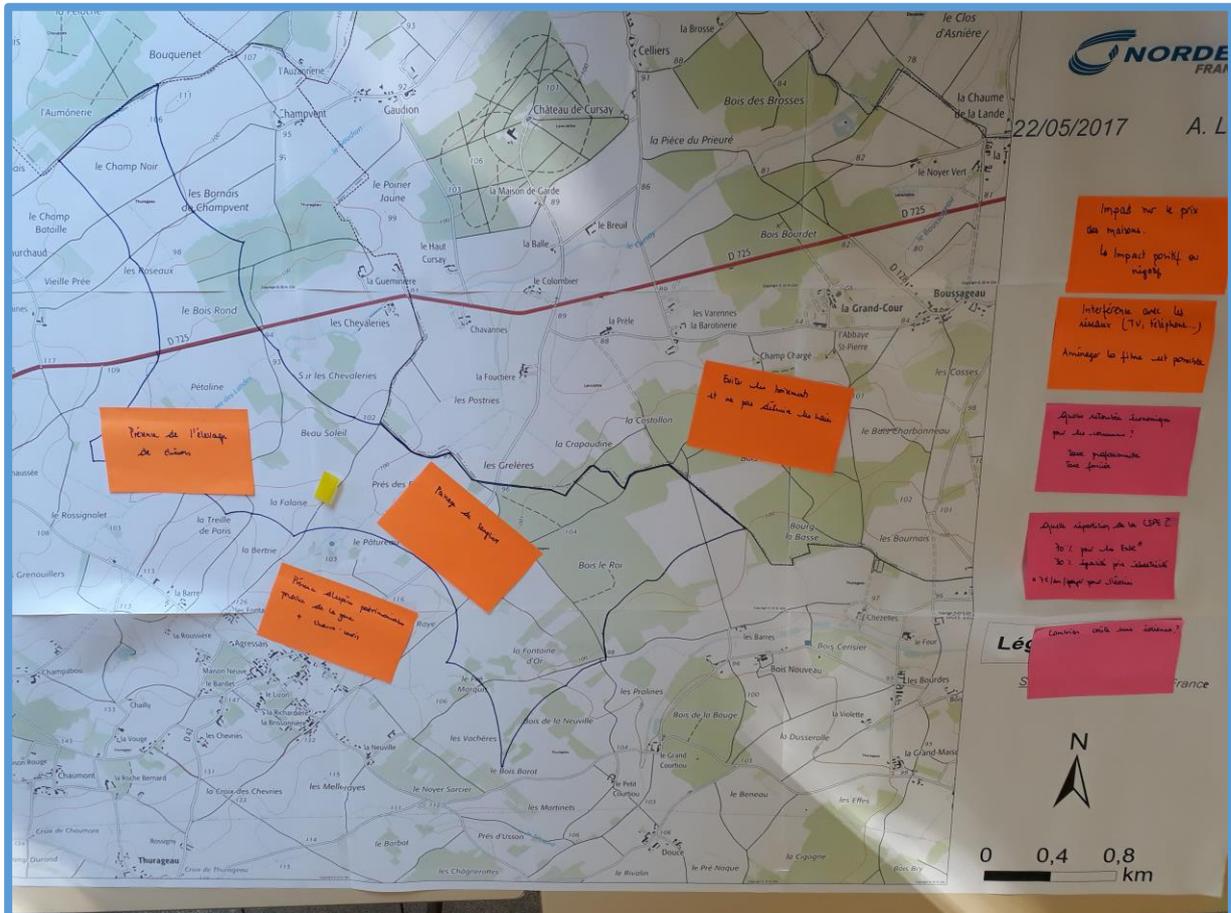
### Groupe 1 :

Des points d'attention ont été mis en évidence par les participants sur :

- La présence d'un élevage de chèvres,
- Le passage de sangliers,
- La présence d'oiseaux espèces patrimoniales ainsi que de chauve-souris sur la zone d'étude,
- Le risque de déboisement et de destruction des haies,
- Sur les risques d'interférence avec les réseaux téléphoniques et de TV.

Les **questions suivantes** ont également été posées au porteur de projet pendant la session d'échange :

- *Question : Comment sont répartis les bénéfices de la CSPE (Contribution au Service Public de l'Electricité) ?*  
Réponse de NORDEX France : La CSPE représente en moyenne 92€/an/ménage. 17% sont attribuables à l'éolien, soit 15,64€/an.
- *Question : Quelles sont les retombées fiscales pour la commune ?*  
Réponse de NORDEX France : La commune touche une partie de la taxe professionnelle et de la taxe foncière versée pour le parc éolien.
- *Question : Combien coûte une éolienne (production, installation) ?*  
Réponse de NORDEX France : L'investissement nécessaire pour une éolienne et les infrastructures associées (terrassement, plateforme, raccordement) tourne autour de 1 million d'euros par mégawatt, soit environ 3 millions pour une éolienne. Une fois en fonctionnement l'éolienne ne « coûte » qu'en frais de maintenance qui sont intégralement à la charge de l'exploitant du parc. Les frais de maintenance sont très variables en fonction des contrats et prestations négociés et de la distance au centre de maintenance.



## Groupe 2 :

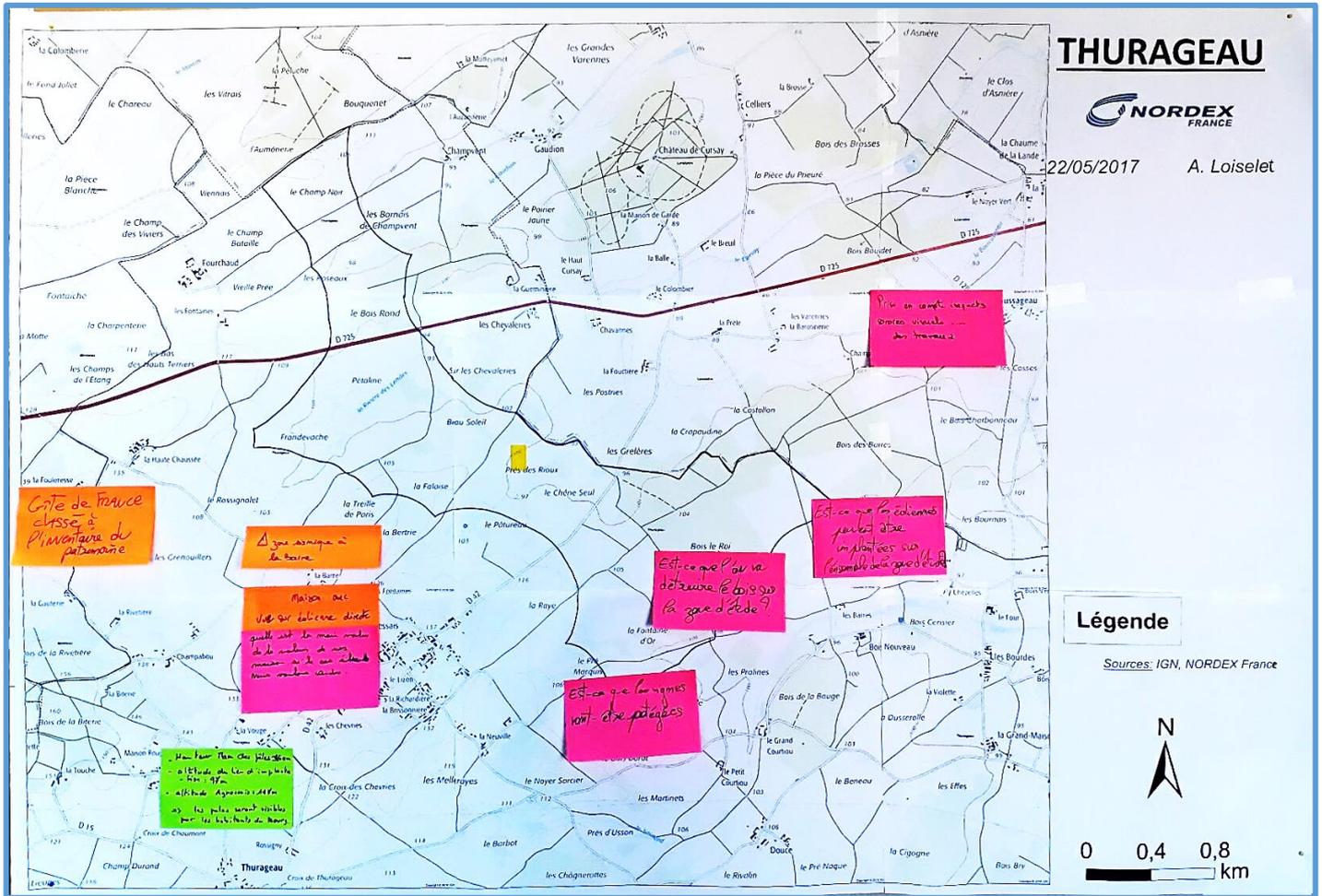
Des **points d'attention** ont été mis en évidence par les participants sur :

- Un gîte de France classé à l'inventaire du patrimoine au lieu-dit La Fouleresse,
- La visibilité des éoliennes depuis une maison du bourg d'Agressais,
- La présence d'une zone sismique au lieu-dit La Barre,
- Sur l'altitude de la zone d'étude ainsi que la hauteur des éoliennes qui rendent visibles les éoliennes depuis les habitations situées dans bourg de Thurageau,
- Sur la prise en compte de nuisances sonores et visuelles pendant la durée des travaux.

Les **questions suivantes** ont également été posées au porteur de projet pendant la session d'échange :

- **Question :** *Est-ce-que les vignes vont être protégées ?*  
**Réponse de NORDEX France :** Oui, les vignes sont prises en considération dans les études et ne seront pas impactées par l'implantation des éoliennes.
- **Question :** *Est-ce-que les bois vont être détruits sur la zone d'étude ?*  
**Réponse de NORDEX France :** Non, nous évitons d'implanter des éoliennes dans les bois.

- Question : Est-ce que les éoliennes peuvent être implantées sur l'ensemble de la zone d'étude ?  
Réponse de NORDEX France : Oui, l'ensemble de la zone d'étude est étudié pour éventuellement y implanter des éoliennes.



## 7. Vos propositions sur les retombées locales du projet pour le territoire

Durant la dernière session d'échanges, l'objectif a été de **réfléchir collectivement aux retombées locales du projet pour le territoire du mirebalais**. En réponse aux propositions des participants, NORDEX France a pu apporter directement des compléments d'information et des premiers éléments de réponse.

Propositions	Compléments	Remarques NORDEX France
La fiscalité pour les communes		La fiscalité correspond à l'ancienne taxe professionnelle et à la taxe foncière. Au regard de la fiscalité, l'enjeu pour la commune sera de négocier avec la communauté de communes pour maximiser les retombées pour la commune.
Développer le réseau de fibre optique		Pour communiquer les informations depuis les éoliennes jusqu'au centre de maintenance, il est nécessaire d'installer la fibre optique. Il est donc tout à fait envisageable de faire venir le réseau jusqu'à la commune.
Associer le projet éolien à une réflexion sur le tourisme local	Envisager quelque chose d'attractif, qui puisse bénéficier aux gîtes notamment ?	
Financement participatif	Il nous faut davantage d'informations pour savoir si cela peut nous intéresser	2 systèmes sont envisageables : - Financement par actions - Financement par obligations

Vous trouverez ci- dessous le Metaplan des échanges réalisés sur le sujet des retombées locales.

Selon vous, quelles pourraient être les retombées locales du projet pour le territoire ?

La fiscalité pour les communes

L'ancienne taxe professionnelle et la taxe foncière

l'enjeu est de négocier avec la CC pour maximiser les retombées pour la commune

quel est l'interlocuteur à contacter en cas de problèmes ?

en cas de problème, l'interlocuteur privilégié est le maire.

Un numéro d'appel d'urgence sera affiché en mairie

Associer le projet à une réflexion sur le tourisme local.

Envisager quelque chose d'attractif (pour les giles notamment)

Développer le réseau de fibre optique

Si des problèmes apparaissent, NORDEX doit rétablir les réseaux

NORDEX a besoin de la fibre pour transmettre ses infos à l'éolienne

On peut donc envisager de mettre la fibre sur la commune

Accompagner la commune dans le plan fibre

Financement participatif  
⇒ il nous faut plus d'infos

- 2 systèmes :
  - par obligations
  - par actions

poter d'expérience Nordex d'un parc éolien possédé à 100% par la population

réalisation d'une présentation pédagogique sur le financement participatif

dans un prochain atelier

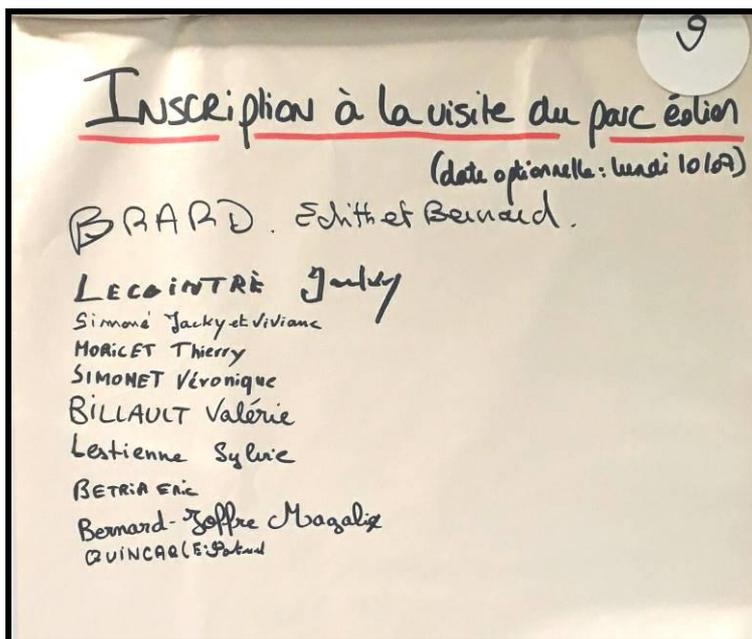
7

## 8. Préinscriptions à la visite d'un parc éolien

Dans le cadre de la démarche de concertation, une visite du parc éolien voisin de Champigny en Rochereau est prévue au mois de juillet.

11 participants se sont déjà préinscrits pour participer à cet évènement :

- Edith BRARD
- Bernard BRARD
- Jacky SIMONE
- Viviane SIMONE
- Thierry MORICET
- Véronique SIMONET
- Valérie BILLAULT
- Sylvie LESTIENNE
- Éric BETRIA
- Magali BERNARD-JOFFRE
- Patrick QUINCARLET



Nous vous rappelons que vous pouvez suivre l'avancée du projet en temps réel et continuer à participer directement **sur la plateforme participative** dans la partie « *Je participe* ».

Rendez-vous à l'adresse suivante : <http://www.projeteolien-mirebalais.alterconcerto.fr/contribuer/faire-une-proposition>

Vous pouvez aussi **vous inscrire aux évènements de la démarche de concertation** directement sur le site.